



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 3 décembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture du service d'immatriculation des véhicules et de délivrance des permis de conduire

En raison des fêtes de fin d'année, la préfecture sera fermée le vendredi 26 décembre 2014 et le vendredi 2 janvier 2015

Les mardi 30 et mercredi 31 décembre, en raison de la clôture des comptes de la régie de recettes, aucun encaissement ne sera possible. Toutefois, les usagers pourront déposer leurs dossiers complets accompagnés uniquement d'un chèque, d'un mandat cash ou d'espèces pour moins de 5 €.

Les usagers peuvent effectuer certaines démarches :

Par Internet :

- **certificats d'immatriculation** : changement d'adresse, suivi de production, certificat de situation (non-gage), simulation de taxe et téléchargement d'imprimés sur ants.interieur.gouv.fr
- **permis de conduire** : suivi de la fabrication sur permisdeconduire.ants.gouv.fr; consultation du solde de points sur www.telepoints.info.

Par courrier :

- effectuer le changement de titulaire ou d'adresse sur un certificat d'immatriculation
- renouveler un permis de conduire
- demander un duplicata pour détérioration ou vol d'un de ces titres

Toute information utile peut être consultée sur le site internet de la préfecture :
www.ardeche.gouv.fr

Pour obtenir des informations sur la disponibilité de votre permis de conduire, appeler le 0810 901 041 (coût d'un appel local depuis un poste fixe), du lundi au vendredi de 7h45 à 20h et le samedi de 8h à 17h.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Mèl. : pref-communication@ardeche.gouv.fr